



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

COMMUNIQUÉ

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 14 janvier 2021

Table des matières

« MES OUTILS NUMERIQUES » : DU MATERIEL INFORMATIQUE A MOINDRE COUT POUR LES ELEVES DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES..... 3

CONTACTS PRESSE..... 6

« MES OUTILS NUMERIQUES » : Du matériel informatique à moindre coût pour les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Après avoir permis aux écoles de s'équiper en matériel informatique, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles lance aujourd'hui le deuxième volet de sa stratégie numérique visant à équiper directement les élèves. Un coup d'accélérateur inédit et nécessaire pour accompagner les élèves francophones dans la numérisation des apprentissages.

Pour rappel, sur proposition du Ministre-Président, du Ministre du Budget et de la Ministre de l'Éducation, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a débloqué un budget de 25 millions d'euros destiné notamment à l'équipement numérique des élèves ainsi qu'au recrutement de conseillers techno-pédagogiques.

La première phase du projet reprenait le détail de l'opération à destination des pouvoirs organisateurs et des écoles secondaires afin de leur permettre d'acquérir un stock d'ordinateurs correspondant à au moins 5% de leur population scolaire. 10 des 25 millions d'euros de la stratégie numérique furent dédiés à cette première opération lancée le 15 novembre dernier, accompagnée de la mise en ligne du site « Mes outils numériques » (<https://mes-outils-numeriques.cfwb.be>).

Du matériel informatique pour les élèves du secondaire

Aujourd'hui, le Gouvernement déploie le deuxième volet de sa stratégie numérique, en permettant à 260.000 élèves de l'enseignement francophone¹ de s'équiper en matériel informatique.

Concrètement, sur initiative du pouvoir organisateur ou de l'école fréquentée, il sera proposé aux parents d'équiper leurs enfants en outils informatiques, à moindre coût et aux caractéristiques techniques minimales définies, via une acquisition immédiate ou un financement étalé sur une période maximale de 4 années d'un matériel à prix abordable avec une participation financière de 75 euros de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette opération concerne les élèves scolarisés dans les 2^{ème} à 4^{ème} degrés de l'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance.

L'intervention financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles sera déduite du prix d'achat ou du financement payé par les parents. L'opération est structurelle et sera donc répétée chaque année, de manière à pérenniser réellement l'utilisation des outils numériques à l'école.

La plateforme « Mes outils numériques » jouera un rôle moteur pour guider, pas à pas, les parents, les pouvoirs organisateurs et les directions d'écoles dans l'acquisition de matériel informatique pour les enfants scolarisés de la 3^{ème} à la 7^{ème} année du secondaire. L'accompagnement de ce processus d'équipement sera quant à lui assuré par le déploiement de nouveaux conseillers techno-pédagogiques.

Création d'un fonds de solidarité

Parallèlement au système d'aide à l'achat ou à la location de matériel informatique, un fonds de solidarité sera constitué au sein de chaque établissement scolaire pour permettre la prise en charge,

¹ Ce chiffre correspond au nombre d'élèves inscrits de la 3^{ème} à la 7^{ème} année de l'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance pour l'année scolaire 2018-2019 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Source : Les indicateurs de l'enseignement 2019

en tout ou en partie, du solde du coût de l'ordinateur portable en faveur des familles en difficulté financière.

Les mécanismes de fonctionnement de ce fonds de solidarité ont été concertés avec les acteurs du monde de l'enseignement qui l'ont approuvé fin 2020. Une circulaire en précisant les modalités sera envoyée aux établissements scolaires ce vendredi 15 janvier.

Afin que cette stratégie numérique dans l'enseignement soit une réussite, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles réaffirme sa volonté de collaborer activement avec la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale au développement des infrastructures et de l'équipement numérique de celles-ci, notamment au niveau de la connectivité.

Si, depuis plusieurs années, des initiatives menées par – et avec – les Régions ont visé à développer les infrastructures et l'équipement numérique des établissements selon des modalités diverses (équipements structurels, projets ponctuels, amélioration de la connectivité, etc.), il importe aujourd'hui de mieux se coordonner entre les différents niveaux de pouvoirs. Des travaux entre entités ont d'ailleurs été entamés afin que les politiques menées soient complémentaires et s'inscrivent dans une stratégie commune.

Toutes les infos ici : <https://mes-outils-numeriques.cfwb.be>

Pierre-Yves Jeholet : « *Bien que des initiatives existaient et que des projets pilotes aient été entrepris par certains pouvoirs organisateurs et établissements scolaires, aucune stratégie structurante n'avait été mise en place jusqu'ici en Fédération Wallonie-Bruxelles pour les équiper et réellement faire entrer l'enseignement francophone dans l'ère du numérique pour tous.*

Conscient que ce défi majeur constituait et constitue toujours un enjeu essentiel pour l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, j'ai souhaité m'emparer de ce dossier afin de mettre un coup d'accélérateur aux réformes nécessaires au développement du numérique dans l'enseignement francophone.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir annoncer à des milliers de parents, d'élèves et d'écoles que la Fédération Wallonie-Bruxelles les soutient de manière structurelle et pérenne dans le développement de la numérisation des apprentissages et ce, tant sur le plan financier que sur le plan pédagogique. De la parole aux actes !»

Frédéric Daerden : « *La crise sanitaire et les cours à distance nous ont rappelé à quel point l'accès aux outils numériques était un enjeu majeur pour l'enseignement. L'évolution des apprentissages doit pouvoir aller de pair avec les avancées technologiques. Nous allons, avec les acteurs de l'enseignement qui se sont mobilisés intensément sur le thème, soutenir les parents dans leur achat de matériel informatique et épauler concrètement, les élèves dans leur parcours scolaire.»*

Caroline Désir : « *Le déploiement du numérique éducatif ne peut s'envisager indépendamment de la formation et de l'accompagnement des équipes éducatives. C'est pourquoi l'offre en formation a été augmentée, avec pas moins de 90 intitulés en lien avec le numérique proposés par l'IFC cette année. Un module de formation 'Enseignement hybride' en matière d'usages pédagogiques des outils numériques a par ailleurs été mis en ligne avant la rentrée de septembre et reste accessible. Le financement de l'accélération du recrutement des conseillers techno-pédagogiques au sein des fédérations de pouvoir organisateur et de WBE est également prévu. Ces initiatives viennent compléter utilement l'effort conséquent du Gouvernement en matière d'équipement numérique ».*

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 (0) 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 (0) 479 86 59 11

Cabinet de Caroline DESIR

Jean-François Mahieu

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 (0) 476 54 55 75

Contacts presse

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 (0) 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 (0) 479 86 59 11

Cabinet de Bénédicte LINARD

Lauriane Douchamps

Lauriane.Douchamps@gov.cfwb.be

+32 (0) 478 98 59 96

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Sandrine Lonnoy

Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be

+32 (0) 477 67 03 43

Cabinet de Caroline DESIR

Jean-François Mahieu

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 (0) 476 54 55 75